

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1003

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

533 000 287 RCS Nantes.

E-VALUATIO.

Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).

Capital : 45000 EUR.

Adresse : 1, impasse des Tourmalines, 44300 Nantes.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION OOJOB SAS au capital de 48 750 € Siège social : 1 Impasse des Tourmalines 44300 NANTES 438 477 846 RCS NANTES E-VALUATIO SAS au capital de 45 000 € Siège social : 1 Impasse des Tourmalines 44300 NANTES 533 000 287 RCS NANTES POLLENE SAS au capital de 20 000 € Siège social : 1 Impasse des Tourmalines 44300 NANTES 435 371 372 RCS NANTES Aux termes d'un acte sous seing privé du 21 octobre 2024, la société E-VALUATIO et les sociétés OOJOB et POLLENE ont établi le projet de leur fusion simplifiée par voie d'absorption des sociétés OOJOB et POLLENE par la société E-VALUATIO à qui les sociétés OOJOB et POLLENE apporteraient la totalité de leurs actifs respectifs évalués à 232 860 € pour la société OOJOB et 699 961 € pour la société POLLENE, soit un actif total de 932 821 € à charge de la totalité de leurs passifs respectifs évalués à 49 165 € pour la société OOJOB et 192 209 € pour la société POLLENE, soit un passif total de 241 374 €, représentant un actif net global apporté par les deux sociétés de 691 447 €. Le projet de traité de fusion a été établi sur la base des comptes annuels des sociétés OOJOB et POLLENE au 31 décembre 2023, la fusion devant produire effet, aux plans comptable et fiscal au 31 décembre 2024 à minuit. Conformément à l'article L.236-11 du Code de commerce et s'agissant d'une fusion de sociétés dont le capital est détenu à 100% par la même société mère, la société IKANOTIS (SAS au capital d'un euro, 1 impasse des Tourmalines 44300 NANTES, 985 046 499 RCS NANTES), depuis le dépôt au greffe du tribunal de commerce du projet de fusion jusqu'à la date de réalisation de l'opération, la présente opération ne donnera lieu à aucun échange de titres et il ne sera donc procédé à aucune augmentation de capital social de la société absorbante. Aucune prime de fusion ne sera constatée. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 22 octobre 2024 au nom des trois sociétés, au greffe du tribunal de commerce de Nantes..